

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 12 novembre 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Le Groupe Jean Coutu Inc. (PJC.A)
Dividende Spécial en espèces

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Le Groupe Jean Coutu Inc. (« Jean Coutu ») a annoncé le 8 octobre 2013 le paiement d'un dividende spécial de 0.50 \$CA par action (le « Dividende Spécial »). Ce Dividende Spécial sera versé le 2 décembre 2013 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture des bureaux le 25 novembre 2013. La date ex-dividende est le 21 novembre 2013.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du Dividende Spécial en ajustant les prix de levée des options **PJC** d'un montant équivalent au Dividende Spécial, soit 0,50 \$CA.

Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **21 novembre 2013**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** **25 novembre 2013**
- **DATE DE PAIEMENT :** **2 décembre 2013**

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Jean Coutu (**PJC**) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **21 novembre 2013**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **PJC**

- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions de PJC.A
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 50 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE:** Un rajustement de 0,50\$CA sera fait pour toutes les séries existantes.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 21 novembre 2013, les prix de levée pour les séries de **PJC** seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous.

Le Groupe Jean Coutu Inc. (PJC.A)		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée après le dividende spécial
PJC	15,00 \$	14,50 \$
PJC	16,00 \$	15,50 \$
PJC	17,00 \$	16,50 \$
PJC	18,00 \$	17,50 \$
PJC	19,00 \$	18,50 \$
PJC	20,00 \$	19,50 \$
PJC	21,00 \$	20,50 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché